

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-Arrivee-de-combustibles-uses>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire : Arrivée de combustibles usés néerlandais au terminal de Valognes**

27 septembre 2017

## Nucléaire : Arrivée de combustibles usés néerlandais au terminal de Valognes

**Un transport de combustibles usés néerlandais est arrivé au terminal ferroviaire Areva de Valognes mercredi 27 septembre, pour acheminement sur le site de la Hague pour recyclage.**

Publié le 27 Sep 17 à 14:04



Le convoi est arrivé sans encombre au petit matin dans l'enceinte du terminal ferroviaire Areva.. (© La Presse de la Manche)

Mercredi 27 septembre 2017 au matin, le **15<sup>e</sup> transport de combustibles usés néerlandais** est arrivé au terminal ferroviaire **Areva de Valognes** en vue de son acheminement sur le site de la Hague pour recyclage.

Ce chargement de 6,7 tonnes de combustibles nucléaires usés néerlandais, parti mardi des Pays-Bas, est constitué de trois emballages. **Le transport satisfait aux réglementations nationales et internationales en vigueur en matière de sûreté et de sécurité**, assure Areva.

Le type d'emballage utilisé, conforme aux normes de sûreté de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, est conçu pour assurer la protection des personnes et de l'environnement en toutes circonstances.

### Accord entre la France et les Pays-Bas

Ce transport s'inscrit dans le cadre de l'**accord intergouvernemental signé entre la France et les Pays-Bas**, et du contrat portant sur le traitement-recyclage de 350 tonnes de combustibles usés **signé en 1978** entre Areva et l'électricien néerlandais EPZ.

Il porte à près de 340 tonnes la quantité totale de combustibles usés néerlandais livrée sur le site Areva la Hague. Près de 333 tonnes ont déjà été traitées.

## **À 96 % recyclable**

Les combustibles usés ainsi acheminés contiennent **96 % de matières énergétiques valorisables grâce aux opérations de traitement-recyclage.**

Les 4 % de déchets radioactifs ultimes seront, quant à eux, vitrifiés pour permettre un conditionnement sûr et stable avant d'être retournés aux Pays-Bas conformément à la loi française. Il en sera de même pour les structures métalliques qui seront préalablement compactées, précise Areva.